



SAINT-MARTIN

CONSEIL MUNICIPAL INFOS

MAI.JUIN.JUILLET.AOUT

2012

N°36

Le mot du Maire

Chaque rentrée scolaire est toujours un moment d'émotion pour nos petits écoliers. Cette rentrée 2012 à Saint-Martin avait quelque chose de particulier, quelque chose de différent des rentrées précédentes.

Dans les yeux de chacun on pouvait lire de l'étonnement, du bonheur, de l'empressement et une certaine excitation de pénétrer dans un lieu encore inconnu.

En effet, le 4 septembre, élèves et enseignantes ont pris possession des nouvelles salles de classe qui ont été achevées quelques jours seulement avant la rentrée.

Il nous faut saluer le travail de notre Maitre d'Œuvre et des entreprises qui ont réalisé ce chantier avec efficacité et respect des délais. Je tiens également à remercier les conseillers municipaux qui ont suivi le déroulement des travaux et ont mis leurs compétences au service de la réussite de ce projet.

Le samedi 25 août, grâce à l'intervention efficace des parents d'élèves, des enseignantes et des élus le transfert du mobilier dans la nouvelle école et l'aménagement des classes se sont parfaitement déroulés dans une ambiance sympathique et conviviale. Un grand merci à tous les participants.

Beaucoup de satisfaction aussi pour le volet financement de cette opération. Pas de surprise majeure, l'enveloppe financière n'a pas été dépassée et mieux encore le coût des travaux est légèrement inférieur aux prévisions.

Pour conclure, je souhaite que nos jeunes élèves puissent s'épanouir et travailler dans la joie et la bonne humeur dans cette école républicaine et laïque qui continuera d'inculquer à nos enfants les valeurs auxquelles nous croyons : l'éducation pour tous, le respect des autres, l'égalité des chances.

Excellente année scolaire à tous.

Jean-Claude Lassarrette

Info Ecole

Président du SIVOM MOMERES/SAINT-MARTIN
Monsieur Michel SIMON Tél. : 0562459562

Ecole de SAINT-MARTIN Tél. : 0562453377

Directrice : Madame Christine DILGER

- CM1/CM2 20 élèves Mme Christine DILGER
- CE1/CE2 24 élèves Mme Laure PARDO
Mme Priscille FERMEZ

Ecole de MOMERES Tél. : 0562459030

Directrice: Madame Nadine BILHERE

- CP/GS 22 élèves Mme Catherine NORT
- MS/PS/TPS 24 élèves Mme Nadine BILHERE

Garderie :

- MATIN 07 h 30 à 08 h 50
- MIDI 11 h 50 à 12 h 20
- APRES-MIDI 13 h 30 à 13 h 50
- SOIR 16 h 50 à 18 h 30

Tickets de Cantine et de garderie:

- Vente le mardi, de 16h45 à 18h30 à MOMERES et le jeudi de 16h45 à 17h15 à SAINT-MARTIN.
- Prix du repas: 3,40 €

Transport :

Participation financière par an et par enfant :

- Familles non imposables : 29,00€
- Familles imposables : 58,00€

Transport gratuit à partir du 3^{ème} enfant scolarisé au RPI MOMERES - SAINT-MARTIN.

Pas de transport autorisé pour les enfants de moins de 3 ans. Comme durant l'année scolaire précédente, la Sté SOGERES de LOURDES assurera la préparation et le portage des repas.

Le poste de personnel de service, créé en 2008, chargé d'améliorer l'accueil des enfants à la cantine et à la garderie a été reconduit.

Embauche de Mme COUREAU en CAE.

Embauche de Madame Sabine MONGUILLET en remplacement de Thérèse POMES qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous souhaitons à Thérèse une agréable retraite et nous la remercions pour les services rendus au sein de notre RPI

Bonne année scolaire à tous les écoliers.

Inauguration Ecole Communale

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'inauguration de la nouvelle école communale

Le samedi 3 novembre 2012 à 16h30,

sous le préau de l'école.

A l'issue de la cérémonie un buffet sera servi à la salle des fêtes.



Cahier de liaison Administrés/Mairie

Un cahier est ouvert au secrétariat de votre Mairie afin d'enregistrer vos suggestions, vos remarques ou autres demandes.

N'hésitez pas à l'utiliser.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de l'armistice du 11 novembre, à laquelle vous êtes tous conviés, se déroulera devant le monument aux morts, place de l'église,

le: **Dimanche 11 novembre à 11h30**

La cérémonie sera suivie d'un apéritif qui sera servi à la salle des fêtes.

Aboiement de chiens la nuit.

Une nuisance sonore insupportable pour le voisinage

Ce que dit la loi

Concernant les aboiements, on parle de bruits de comportement ou de bruits domestiques. Ils sont soumis aux dispositions du **Code de la santé publique** _ article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde **ou d'un animal placé sous sa responsabilité.**

Chacun est libre d'avoir un ou plusieurs chiens chez lui, à condition que ceux-ci ne soient pas la source de bruit gênant pour le voisinage.

Le propriétaire du chien doit donc veiller à ne pas laisser troubler de façon excessive la tranquillité de ses voisins.

Il suffit donc de faire appel ici à la responsabilité de chacun.

Nécrologie

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le départ de Raymond FOURNIER, décédé le 3 septembre 2012 à l'âge de 73 ans.

Ancien conseiller Municipal de 1983 à 2007, Raymond avait également œuvré au sein du Comité des Fêtes.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme jovial et toujours de bonne humeur.

A ses enfants, à sa famille nous présentons nos plus sincères et amicales condoléances.

L'espace des associations

Comité des fêtes de Saint-Martin

Calendrier:

- *dimanche 7 octobre Fêtes des Vendanges*

Matinée vendanges - Pique-nique champêtre le midi

- *Fête locale: 10 et 11 novembre*

samedi soir repas avec orchestre

dimanche bal musette

Gymnastique volontaire de Saint-Martin

La gymnastique volontaire de Saint-Martin vous propose de pratiquer diverses activités :

Musculation, assouplissements, enchainements dansés sur des musiques colorées

*les **mardis** et **jeudis** de 19h à 20h*

à la salle des fêtes.

Venez découvrir nos activités.

Lous droll's

Vidé grenier le 18 novembre 2012, à Saint-Martin

CCGAA

Marché de Noël de la communauté des communes à Arcizac-Adour

Le dimanche 9 décembre 2012

Diane Saint-Martinoise

Le dimanche 9 septembre, à l'occasion de la traditionnelle ouverture de la chasse, chasseurs et chiens ont repris le chemin des champs et des bois.

Le beau temps était bien présent, le petit gibier un peu moins.

Le meilleur reste à venir.

Vente de chevreuils, renseignements auprès de Mr LACAZE Laurent

Bonne saison cynégétique.